
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

JEUDI 20 JUIN 2019

Personnes présentes :

- ✚ **Représentants des familles** : Mme CORDEY Sarah, Mme LE COZ Jeanne, M. CLOATRE André
- ✚ **Représentantes du personnel** : Mme DAVID Brigitte, Mme BIDAULT Mélanie, Mme MUSSET Marie-Céline
- ✚ **Représentantes des résidents** : Mme LE FALHER Solange, Mme HILY Christiane, Mme VERSIGNY Eliette
- ✚ **Invités** : Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Référente), Mme GUYOT Youna (Psychologue), M. LE BORGNE Eric (Responsable de secteur chez Ansamble), Mme GERRAETS Angèle (Chef gérant chez Ansamble)
- ✚ **Représentant du Conseil d'administration** : M. POULMARC'H Dominique
- ✚ **Représentant de la municipalité et du Conseil d'administration** : M. FALQUERHO Gérard
- ✚ **Représentant de la direction** : M. MINETTI Michel

Personnes excusées :

- ✚ **Invitées** : Docteur LE MOING Anne (Médecin Coordonnateur), Mme RICARD Sophie (Ergothérapeute)

Début de la séance à 10h30

Mme HILY Christiane, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance. Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 28 mars 2019
2. Point sur la restauration
3. Point sur l'animation
4. Point sur le plan bleu (canicule)
5. Restitution de l'enquête de satisfaction et l'évaluation interne
6. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 28 mars 2019

Le procès verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 28 mars 2019 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

2. Point sur la restauration

Une commission de restauration s'est déroulée en date du mardi 18 juin 2019 en présence d'Angèle (Chef gérant à Ansamble) et d'une dizaine de résidents

En dehors de la commission de restauration, les résidents s'expriment davantage mais le jour j n'osent dire les choses. L'animatrice suggère de mettre en place une fois l'an un questionnaire de satisfaction qui serait distribué dans les chambres. M. CLOATRE se tient à sa disposition pour une aide éventuelle quant aux résidents ayant des difficultés à remplir seul le questionnaire. La commission de restauration se déroulant l'après-midi au moment de la sieste, l'animatrice suggère également de la programmer au matin à la place de la lecture du journal afin de recueillir davantage de commentaires.

D'une manière générale, les indices sont très satisfaisants.

- ✚ Le petit déjeuner : pas de commentaire
- ✚ Le déjeuner : Les résidents ont apprécié la dégustation de cerises. Dans les semaines à venir, il est prévu :
 - Une dégustation de fraises
 - Deux barbecues
 - Moules & frites
 - Paëlla
- ✚ Le goûter : pas de commentaire
- ✚ Le dîner : le potage est à améliorer. L'ajout d'épices dans le potage n'a pas été du goût de tout le monde Des résidents suggèrent de mettre au menu la soupe à l'oignon. A la demande des résidents, les dés de volaille ont été supprimés. Dans la trame des menus d'été, il est prévu des crudités.

D'une manière générale, les résidents sont satisfaits du service, de la quantité et de la température des plats. Les légumes de saison seront mis en avant dans les trames des menus estivaux. En l'absence d'animation le week-end et afin de désengorger le hall d'accueil, les portes de la salle à manger sont ouvertes avant midi comme cela avait été demandé lors du précédent conseil de la vie sociale.

3. Point sur l'animation

L'animatrice énumère les animations mises en place depuis ces dernières semaines :

- La marche solidaire : le dimanche 12 mai
- Un tournoi de wii-bowling à Port-Louis avec un pique-nique avec les 2 EHPAD de Caudan : le mercredi 5 juin
- Plusieurs ballades avec le collectif syklett (triporteurs) en partenariat avec les 2 EHPAD de Caudan : le 17 avril, le 22 mai et le 17 juin
- Un repas partagé : le mardi 14 mai
- Un séjour à Crozon : du lundi 20 mai au jeudi 23 mai
- Une croisière dans le golfe du Morbihan avec déjeuner : le mercredi 12 juin
- Un après-midi accordéon et danse bretonne : le vendredi 14 juin

L'animatrice bénéficie du soutien de 4 bénévoles chaque semaine.

Mme VERSIGNY réitère sa demande quant à pouvoir s'initier à l'informatique. M. MINETTI informe qu'il n'y a pas d'ordinateur de disponible actuellement mais que cela sera possible quand la

résidence renouvellera son parc informatique. M. MINETTI indique également que la fibre optique a été installée et que le déploiement de la wifi est prévue pour très bientôt.

Pour conclure le point sur l'animation, Mme CORDEY et Mme GUENNOU tiennent à remercier le personnel pour le travail accompli, leur investissement et constate qu'il y a une réelle solidarité entre le personnel.

4. Point sur le plan bleu (plan canicule)

Mis en place depuis 2004, le plan national canicule est opérationnel du 1er juin au 31 août de chaque année. Le Plan Bleu détaille les modalités d'organisation à mettre en œuvre dans les EHPAD en cas de crise sanitaire ou météorologique.

Il est déclenché par le directeur d'établissement ou par le préfet, En pratique, la résidence a pour obligation d'avoir une pièce climatisée (salle à manger). Les résidents y sont régulièrement conduits lors de pics de chaleur afin de s'y rafraîchir. La résidence met à disposition des ventilateurs mobiles pour les chambres et des brumisateurs tandis que les petits salons d'étage bénéficient de climatisation mobile. Les chambres sont également équipées de store.

5. Restitution du questionnaire de satisfaction et de l'évaluation interne

Dans le cadre de ses études en master, une étudiante a eu pour objectif de conduire l'évaluation interne. Un questionnaire de satisfaction à l'adresse des résidents et des familles a été mis en place afin d'alimenter ce travail. Les résultats de ces 2 questionnaires ont été transmis dernièrement par mail à l'ensemble des familles ou tuteurs disposant d'une adresse mail. Ce questionnaire est également consultable au salon de lecture dans le hall d'accueil.

Par la suite, M. MINETTI dresse les résultats des 2 questionnaires.

- Le questionnaire de satisfaction à l'adresse des résidents :

Un total de 33 questionnaires a été renseigné sur 55 questionnaires distribués.

Les points forts	Les points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">✓ L'accueil réservé lors de l'arrivée du résident✓ Le respect des droits et libertés des résidents✓ Le respect des habitudes et du rythme du résident✓ La qualité des interventions par le personnel✓ L'organisation des soins et de l'hygiène✓ La vie quotidienne et notamment la pratique du culte✓ La quantité servie lors des repas	<ul style="list-style-type: none">✓ L'information concernant le conseil de la vie sociale (rôle, fonctionnement, représentant,...) auprès des résidents✓ La qualité et la diversité des repas✓ L'identification du personnel✓ L'entretien du linge

- Le questionnaire de satisfaction à l'adresse des familles :

Un total de 34 questionnaires a été renseigné sur 77 questionnaires distribués.

Les points forts	Les points à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le respect des droits et liberté des résidents ✓ La qualité des animations ✓ L'accompagnement par le personnel ✓ La vie quotidienne ✓ L'accueil réservée lors de l'arrivé du résident 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La tranquillité de l'établissement (nuisance sonores dues aux travaux de rénovation) ✓ La température et les horaires des repas notamment pour le soir ✓ La communication sur le rôle et le fonctionnement du conseil de la vie sociale

6. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Une boîte à idées est à disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci ne comporte pas de courrier.

En tant que représentant des familles, M. CLOATRE a été sollicité dernièrement afin de rencontrer une famille de résident au moment de l'admission pour partager son ressenti. C'est tel qu'il conçoit son rôle de représentant des familles : être à l'écoute, etc...

Mme VERSIGNY demande quel est le but des repas partagés. Les repas partagés ont lieu chaque mois pour 3 résidents de chaque étage. Le but est de créer du lien, de partager un moment convivial.

Mme VERSIGNY constate que les accoudoirs des chaises en salle à manger sont collants. Il lui est indiqué que cela est dû au produit utilisé.

Mme VERSIGNY trouve que le personnel n'est pas suffisamment formé surtout pour les nouveaux salariés. L'autre soir au moment du dîner, elle a pu constater que les tables (goûter) n'avaient pas été débarrassées.

En l'absence de question, la réunion est levée.

Fin de la séance à 11h40

**Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve)
Jeudi 26 septembre 2019 à 10h30**